

XIV^e CONCOURS DE PATOIS "Abbé Jean-Baptiste Cerlogne"

Société et organisation villageoise traditionnelle

I - Le village et ses habitants

Le village : son nom officiel, en français ou / et italien, en patois.
L'histoire et les légendes se rapportant au village :
son origine, sa situation dans le terrain, son parler, ses coutumes, son saint patron, etc.

Les habitants : leur nom (hommes, femmes) en français, italien et en patois ; le sobriquet que leur donnent les villages voisins.

La communauté villageoise :

qu'englobe-t-elle ?

- uniquement le village ? la fraction ? un quartier ?
- l'ensemble de la commune ? (village principal et fractions) ?

qui en fait partie ?

- ceux qui y sont nés et qui y ont toujours habité ?
- les membres des vieilles familles du village ?
- ceux qui y possèdent une maison et y habitent ?
- ceux qui résident dans le village (employés des postes, carabiniers, instituteurs ? domestiques) ?

qui est considéré comme «étranger» au village ? à la commune ?

Les familles : les noms des anciennes familles (questionnez les personnes âgées, M. le curé, l'historien local, relevez au cimetière les noms sur les pierres tombales, consultez les archives).

- les surnoms de familles.
- les noms des familles considérées comme aristocratiques ou nobles.

Les relations de voisinage :

Avec quels quartiers, fraction ou village voisins est-on «ami» ou «ennemi» ?

Avec quel quartier, hameau, village ou commune les enfants ou adolescents se «battent»-ils ?

Quelles sont les farces jouées traditionnellement aux villages voisins ?

Comment imite-t-on le son des cloches des chapelles ou églises voisines ?

Comment se moque-t-on des fraction ou villages voisins ?

Existe-t-il des fêtes, des pèlerinages, des travaux, etc. effectués en commun avec des fractions, des villages, des communes voisines ?

II - Les droits et devoirs des villageois

Le fait d'être du village donne-t-il droit à recevoir certaines prestations comme :

1. le bois d'affouage ?
2. le bois de construction ou de charpente pour une habitation ou des ruraux ?
3. le libre parcours et le pâturage des bovins, ovins, caprinés, suidés ou équidés sur le territoire commun ? À l'alpage ?
4. le droit de superficie pour établir des bâtiments ou des dépôts, sur le sol de la communauté ?
5. le droit d'exploitation de terrains agricoles communs ?

6. des distributions de denrées ou vêtements gratuits ou à prix réduits ?
7. l'utilisation du moulin, du four banal, de la forge, du lavoir communal, etc. ?
8. le droit d'extraire des pierres, de la chaux, du sable ?

Le fait d'être du village oblige-t-il à participer à certains travaux communautaires tels que :

- réfections ou établissement de chemins et de routes ?
- adduction d'eau et entretien ou nettoyage des fontaines ?
- déblayer les décombres après une avalanche ou une inondation ?
- préparer le bois d'affouage à répartir ?
- construire ou entretenir les immeubles de la communauté tels que l'école, l'église, le cimetière, etc. ?

Quelles sont les «autorités» villageoises tacitement reconnues ?

- Les hommes âgés ? les femmes âgées ?
- Les hommes ayant fait partie des autorités ?
- Le curé, le médecin, le notaire, l'instituteur, etc. ?
- Les membres de certaines familles ?

III - La vie sociale et de loisir

Existe-t-il des groupements ou consorceries dans votre village pour travail ou l'exploitation :

- de l'eau potable et des fontaines ?
- du ou des rus ?
- du four ?
- d'une étable communautaire ?
- de l'alpage ?
- de la laiterie ?
- des abattoirs ?
- de pâturages communs ?
- des chemins et routes (viticoles, agricoles, etc.) ?
- de terrains de sport ?
- de magasins coopératifs ?
- de "voisinage" (groupement de voisins)
- d'échange de travail en corvées ou en "comounâdzo" ?

Expliquez les règlements des consorceries, qui en fait partie ? comment en devient-on membre ? (héritage ? achat ?)

Quelles sont les sociétés culturelles ou de loisirs du village ?

- de chant ?
- de musique (fanfare, tambours, accordéons, etc.) ?
- de théâtre ?
- de tir ?
- de sport :
 - gymnastique ?
 - marche ?
 - ski ?
 - hockey ?
 - football ?
 - tsan ? fiolet ? rebatte ? palet ?

Expliquez les règlements des sociétés : qui en fait partie ? comment peut-on y entrer ?
Quelles sont les manifestations villageoises où elles prennent une part active ?

Quelles sont les confréries ou sociétés religieuses ou paroissiales ?

- chorale paroissiale
- confrérie du Saint-Sacrement (habit blanc)

- enfants de Marie
- croisés
- brancardiers de Lourdes
- anciens des retraites, etc., etc.

Notez les transformations de confréries en sociétés de gourmets, les «pansards» par ex.

Connaît-on des associations de contemporains ? de classes d'âge ?

IV - Politesse et bonne éducation villageoise

Indiquez dans tout ce chapitre les différences selon les langues employées (patois, français, italien, piémontais).

Salutations selon l'heure de la journée

Que dit-on (à une ou plusieurs personnes, amies ou non)
 du lever à la fin de la matinée ?
 de midi à 4-5 heures ?
 le soir ?
 avant d'aller se coucher ?

Notez les différences entre les salutations employées en famille, dans la rue avec des amis, des personnes de respect, des inconnus et les salutations utilisées en entrant dans un bâtiment public, en prenant congé, etc.

Notez les nuances éventuelles de vêpres et vèprées, soir et soirée, etc.

Salutations selon l'occupation de celui qu'on rencontre ou chez qui on se rend.

Que dit-on :

- au faucheur ?
- à celui qui récolte (pommes de terre, raves, fruits, etc.) ?
- au vendangeur ?
- à la lavandière ?
- au berger, chevrier, etc. ?
- au maçon, charpentier, etc. ?
- à ceux qui se reposent, qui se promènent ?
- à ceux qui bavardent, etc. ?
- à ceux qui éternuent, toussent, qui ont le hoquet, etc. ?

Quelles sont les réponses traditionnelles ? Accompagne-t-on ces salutations de gestes ? les réponses ? quels gestes ?

Qui vousoie-t-on ?

- Monsieur le curé, le syndic, l'instituteur, le notaire, le médecin,
- le président d'une consorterie, etc ?
- Les conseillers, le patron d'une entreprise,
- le chef d'une exploitation rurale, la sage-femme, etc ?
- Les personnes âgées, les parents, les personnes plus âgées que soi-même ?
- Les étrangers 'de respect' ou tous les étrangers ?

Qui tutoie-t-on ?

- Les personnes du même âge ?
- Les personnes plus jeunes ?
- Uniquement ceux du même sexe et âge ?
- Les parents ?
- La parenté (jusqu'à quel degré) ?

Ne manquez pas d'examiner des situations particulières :

Comment aborde-t-on par ex. un qui est proche parent (frère, fils neveux ?) un membre des autorités auquel on est apparenté ? si ce dernier est plus ou moins jeune que l'interlocuteur ? ; un oncle ou une tante très âgés ou très jeunes. Comment en prend-on congé ?

Les visites

Que dit-on

- en frappant à la porte d'une maison privée ?
- en y entrant (pour une visite, pour faire une commission, pour participer à la veillée, etc.) ?
- en prenant place ?
- en donnant un présent ?
- en acceptant à boire ou à manger ?
- avant de manger ? (bon appétit ?)
- en trinquant ?
- en refusant de se servir encore de nourriture ?
- en refusant un autre verre ?
- en prenant congé ?

Que dit-on dans la maison

- lorsqu'on frappe à la porte ?
- pour inviter à entrer ?
- en offrant un siège ?
- en acceptant un présent ?
- en offrant à boire ou à manger ?
- en versant à boire ?
- quand la visite prend congé ?

Que dit-on

- en entrant à la cure ? dans une étable ? dans un atelier ? un moulin, etc. ?

Les souhaits et vœux

Comment souhaite-t-on la nouvelle année, une bonne fête, etc. avec les distinctions selon le degré de parenté, etc.

Comment demande-t-on un service ? Réponse positive ? négative ?

Comment remercie-t-on ? s'excuse-t-on ?

Quelles sont les réponses traditionnelles aux questions indiscretes des enfants ?

- Qui ? quoi ? quand ? pourquoi ? etc.
- Qu'y a-t-il à manger ? à boire ?
- Où est-il ? Où vas-tu ? Que fais-tu ? etc., etc.

La politesse enfantine

Que dit l'enfant lorsque :	Famille	École	Communauté villageoise
il voit dans sa maison il rencontre dans la rue (voir page précédente salutations selon les heures de la journée et selon les occupations) il sort de la maison il prend congé de il demande de la nourriture ou de la boisson (pendant et hors des repas) ; autre chose il reçoit un menu présent ou un cadeau il demande pardon	<ul style="list-style-type: none"> père mère grand-père grand-mère oncle tante parrain marraine frère plus âgé frère moins âgé sœur plus âgée sœur moins âgée cousin cousine 	<ul style="list-style-type: none"> instituteur inspecteur garçon du même âge filles du même âge garçon plus âgé filles plus âgées garçon plus jeune filles plus jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> adolescent personne adulte personne âgée personne de respect curé syndic sage-femme etc. étranger

distinguez, s'il y a lieu, garçon et fillette

distinguez, s'il y a lieu, hommes et femmes